

221C0214  
FR0013018041-FS0062

27 janvier 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**NAVYA**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 janvier 2021, la société par actions simplifiée 360 Capital Partners (13, avenue de l'Opéra 75001 Paris), agissant pour le compte du fonds Robolution Capital I (FCPI) dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 janvier 2021, les seuils de 30% du capital et des droits de vote de la société NAVYA et détenir, au 26 janvier 2021, pour le compte dudit fonds, 8 542 099 actions NAVYA représentant autant de droits de vote, soit 26,34% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession de titres de la société NAVYA sur le marché.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 32 434 104 actions ordinaires représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.